

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 28/11/2011

Réception par le Prefet : 28/11/2011

Publication : 02/12/2011



# Conseil Général Haut-Rhin

## Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général  
et par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif de  
l'Assemblée

N° CP-2011-12-11-4

Séance du vendredi 25 novembre 2011

### SOUTIEN FSIT AU PROJET REGIONALE 12

La Commission Permanente du Conseil Général,

VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,

VU la délibération n° CG-2011-1-1-4 du 31 mars 2011 relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,

VU la délibération n° CG-2010-4-10-1 du 7 décembre 2010 relative au Budget Primitif 2011 de l'action transfrontalière, européenne et internationale,

VU le rapport du Président du Conseil Général

#### APRES EN AVOIR DELIBERE

- Annule le soutien de 200 € au Syndicat mixte pour le schéma de la cohérence territorial des cantons de Huningue et de Sierentz (Pays de Saint-Louis) pour l'accueil du 4<sup>e</sup> colloque sur la mobilité de l'association Sun21, voté par la Commission Permanente du 9/09/2011,
- Accorde l'aide financière du Département à hauteur de 200 € à l'association FabrikCulture d'Hégenheim, pour sa participation à la « Regionale 12 ».
- Précise que l'incidence financière est prévue au programme F712, imputation 00-65-048-6562-2677-114, du budget de l'exercice 2011.

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté

Service de l'Action Internationale, Transfrontalière et Européenne

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE  
DU 25 NOVEMBRE 2011

Fonds de soutien aux initiatives transfrontalières  
PROGRAMME 2011

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant forfaitaire
FIT00102	<b>FABRIK CULTURE HEGENHEIM</b> Regionale 12  Cofinancement : DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES : 1 500,00 € HEGENHEIM : 500,00 €	200,00
Total		200,00